



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C71384852

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																													
Contrôle technique périodique	06/05/2026	26062097																																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillances majeures :</p> <p>1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, ARD, AVD, ARG</p> <p>3.1.1.a.2. CHAMP DE VISION : Obstruction dans le champ de vision du conducteur affectant la vue frontale ou latérale, à l'intérieur de la zone balayée par les essuie-glaces ou rétroviseurs extérieurs non visibles AV</p> <p>3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV</p> <p>4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG</p> <p>4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse</p> <p>Défaillances mineures :</p> <p>1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, ARD, AVD, ARG</p> <p>4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD</p> <p>6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G, D</p>																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																															
05/07/2026																																																																															
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																															
Contre-visite																																																																															
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																															
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																																																															
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																																																															
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																															
N° D'AGRÈMENT : 064F1211																																																																															
SIGNATURE :																																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																															
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																													
GE-738-TC (F)	18/02/2022	18/02/2022																																																																													
Marque	Désignation commerciale																																																																														
CITROEN	JUMPY																																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																													
VF7VBYHVMM7860983	N1	CTTE																																																																													
Type/CNIT	Énergie																																																																														
N10CTRCT169A963	GO																																																																														
Document(s) présenté(s)																																																																															
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																															
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
141399																																																																															
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																															
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :																																																																														
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="4">-4.1 m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">19 %</td> <td colspan="2">2 %</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1070 daN</td> <td colspan="2">797 daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>361 daN</td> <td>353 daN</td> <td>257 daN</td> <td>272 daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%) :</td> <td colspan="2">3 %</td> <td colspan="2">6 %</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>361 daN</td> <td>353 daN</td> <td>257 daN</td> <td>272 daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥50 %) :</td> <td colspan="4">66 %</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :</td> <td colspan="4">24 %</td> </tr> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées(0.51 m-1)</td> <td colspan="4">C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="4">+0.1 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">+0.2 %</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.1 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	19 %		2 %		Forces verticales :	1070 daN		797 daN		Frein de service					Forces de freinage :	361 daN	353 daN	257 daN	272 daN	Déséquilibre (<20%) :	3 %		6 %		Forces de freinage (efficacité) :	361 daN	353 daN	257 daN	272 daN	Taux d'efficacité global (≥50 %) :	66 %				Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	24 %				Émissions à l'échappement					Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+0.1 %				Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.2 %		-4.0 %	
	AVANT		ARRIERE																																																																												
	G	D	G	D																																																																											
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.1 m/km																																																																														
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	19 %		2 %																																																																												
Forces verticales :	1070 daN		797 daN																																																																												
Frein de service																																																																															
Forces de freinage :	361 daN	353 daN	257 daN	272 daN																																																																											
Déséquilibre (<20%) :	3 %		6 %																																																																												
Forces de freinage (efficacité) :	361 daN	353 daN	257 daN	272 daN																																																																											
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	66 %																																																																														
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	24 %																																																																														
Émissions à l'échappement																																																																															
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1																																																																														
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+0.1 %																																																																														
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.2 %		-4.0 %																																																																												